



COMPAGNIE DES ARCHERS
ALM EVREUX

TIR SALLE 2 x 18 mètres
QUALIFICATIF CHAMPIONNAT DE FRANCE
QUALIFICATIF CHAMPIONNAT DE LIGUE
1^{ère} MANCHE DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL

SALLE Joliot CURIE – rue Joliot CURIE
La Madeleine – EVREUX
GPS : N : 49°00'39" – E : 1°09'48"

SAMEDI 2 et DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2013

Chaque archer devra **OBLIGATOIREMENT** posséder sa licence avec photo et son certificat médical (exigé si mention non au verso de la licence).

Vous trouverez ci-dessous un tableau vous donnant vos affectations catégories/arc/blasons.

CATEGORIES	Type d'arc	Blasons
Scratch senior (S,J,V,SV)	Bare bow – Long bow - Chasse	Diamètre 40
Cadet (B, M, C)	Bare bow – Long bow - Chasse	Diamètre 60
Benjamin / Minime	Classique	Diamètre 60
Autres catégories	Classique	Diamètre 40 (ou trispot sur demande).
Toutes catégories (Cadet à Super vétéran)	Poulie et poulie nu	Trispot

Arbitre responsable : Georges LENOBLE

	Ouverture du greffe	Echauffement (sur cibles)	Inspection du matériel	Débuts des tirs	Tarifs
Samedi après-midi	14 h 00	14 h 15	14 h 45	15 h 00	Adultes : 8,00 € Jeunes : 5,00 €
Dimanche matin	8 h 00	8 h 15	8 h 45	9 h 00	
Dimanche après-midi	13 h 00	13 h 15	13 h 45	14 h 00	

Récompenses aux 3 meilleurs scores de chaque catégorie

Les chaussures de sport sont **OBLIGATOIRES** ainsi que la tenue blanche ou du club.
Il est **FORMELLEMENT** interdit de fumer dans tout le gymnase et les portables doivent être éteints ou en mode silencieux.

Une buvette, des gâteaux et des sandwiches sont prévus sur place.

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS

Le président : M. BARREAU Patrick
11, rue de l'Épinette
Le Tertre

27240 Sylvains les Moulins
06 89 03 43 07 – 02 32 67 46 98 – archersalmevreux@aol.com

Règlement à l'ordre de : **LA COMPAGNIE DES ARCHERS ALM EVREUX**

COMPAGNIE DES ARCHERS ALM EVREUX

INSCRIPTIONS AU TIR EN SALLE 2 X 18 METRES DES 2 ET 3 NOVEMBRE 2013

Club :
 Nom du correspondant :
 N° de téléphone :

Nom	Prénom	N° licence	Catégorie	Type d'arc	Samedi après-midi	Dimanche Matin	Dimanche Après-midi	Choix de blason

Nombre d'archers samedi après-midi : x 5,00 € = € - x 8,00 € = €
 Nombre d'archers dimanche matin : x 5,00 € = € - x 8,00 € = €
 Nombre d'archers dimanche après-midi : x 5,00 € = € - x 8,00 € = €

TOTAL A REGLER..... = €

Inscriptions à envoyer avant le 30 octobre 2013 **OBLIGATOIREMENT** à :
 M. BARREAU Patrick - 11, rue de l'Épinette Le Tertre 27240 SYLVAINS lès MOULINS e-mail : archersalmevreux@aol.com

Règlement accompagnant les inscriptions à l'ordre de : [LA COMPAGNIE DES ARCHERS ALM EVREUX](#)